

CENTRE INTERLINES DES GUYARDS

REGLEMENT INTERIEUR

Vous allez effectuer un stage au sein du Centre Interlines des Guyards.

Nous vous prions de prendre connaissance de ce règlement et de l'appliquer rigoureusement.

HORAIRES / ABSENCES

Pour le bon déroulement de votre stage des horaires sont imposés. Ils sont à respecter impérativement.

Attention seul un retard justifié sera toléré. En cas de retards cumulés la formation sera suspendue et les frais de formation et d'examen ne seront ni remboursés ni reportés.

Pour les utilisateurs de transports en commun, il est de votre responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens de communication afin d'anticiper les perturbations éventuelles pouvant intervenir sur le réseau.

En cas d'absentéisme durant la formation (même justifié), votre formation ne sera pas validée, Les frais de formation et d'examen ne seront ni remboursés, ni reportés (sauf justificatif)

TENUE VESTIMENTAIRE

Lors de votre formation, notre organisme n'impose pas le port du costume ou du tailleur. Par respect pour l'environnement de travail au sein des divers sites de formation (instructeurs, intervenants extérieurs, compagnies aériennes), **une tenue civile, mais néanmoins correcte est de rigueur.**

Sont interdits : baskets/ tennis, short, bermudas, mini-jupe, tongs, **jeans « taille-basse », caleçons et dessous apparents, pantalons troués, décolletés plongeants** et toute tenue trop excentrique ou insolite.

LOCAUX

Locaux

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les lieux dans lesquels se dérouleront votre formation théorique et pratique et donc de les maintenir dans leur état de propreté. **Il est de ce fait strictement interdit de consommer nourriture ou boisson dans les salles de cours.**

Attitudes

Les locaux étant fréquentés par différents intervenants tels que professionnels de l'aéronautique, salariés de compagnies aériennes, examinateurs de la DGAC (Site ATHIS-MONS) ou autres sociétés.

Votre attitude dans l'enceinte de l'établissement doit donc être discrète et respectueuse.

CENTRE INTERLINES DES GUYARDS

ENTRAINEMENT QCM EN LIGNE

Vous allez recevoir des codes d'accès à notre site d'entraînement de QCM en ligne dans les 1ers jours de votre formation, merci de bien vérifier votre civilité **et obligatoirement d'y apposer une photo d'identité**. Les QCM seront débloqués au fur et à mesure de votre formation.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ce travail personnel que ce soit sur le site QCM en ligne, ou vos livrets d'apprentissage. **Le programme de formation étant intense, tous les soirs chez vous un travail de 2h sera nécessaire à la bonne assimilation et à la réussite de votre examen.**

Les livrets d'apprentissage fournis vous appartiennent et nous vous recommandons d'en prendre soin. Ceux-ci ne seront, en aucun cas remplacés à titre gratuit.

ECHEC A L'EXAMEN THEORIQUE

En cas d'échec à l'examen théorique, la DGAC vous remettra un formulaire de réinscription aux prochains examens. La procédure d'inscription en « candidat redoublant » sera alors à effectuer vous-même directement auprès de la DSAC.

Pour repasser votre examen, 2 possibilités de révisions :

Travail de révisions personnel avec vos livrets et un accès au QCM en ligne sur demande une fois que vous aurez validé votre inscription auprès de la DSAC sur un prochain examen.

Révision de la partie sécurité / secourisme sur 15 jours en formation, en fonction des places disponibles, qui sera alors facturé 350€ (incluant de nouveau l'accès aux QCM en ligne)

PISCINE

Pour l'épreuve piscine (éliminatoire) qui se déroulera lors de votre examen pratique, il est nécessaire de savoir nager et d'être à l'aise dans l'eau en statique, épreuve très facile pour les personnes n'ayant pas de difficultés ou appréhension en milieu aquatique.

Si votre chronomètre pour le 25m dos propulsion jambe uniquement (de votre attestation natation) est supérieur à 1mn15 ou l'exercice en statique noté « inapte », nous vous déconseillons de vous inscrire à la partie pratique tant que vous n'avez pas amélioré vos performances (votre diplôme théorique étant valide pendant 2 ans)

Lors de l'entraînement piscine de la partie pratique de votre CCA (sur 1h) si votre niveau s'avère insuffisant, NOUS NE SERONS PAS EN MESURE DE VOUS PRESENTER A L'EXAMEN (frais d'examen et de formation ne seront ni remboursés ni reportés)

Je soussigné(e) Nom : Prénom m'engage avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, et à en accepter et respecter les conditions. **Merci de parapher la 1^{ère} page (vos initiales en bas de page)**

Fait à : le .. / .. / ..

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »